



# La tablette de mai 2026



Suivez-nous sur : [EF Tube UNSA Défense - DefTube](https://www.youtube.com/results?search_query=unsa+defense) - [YouTube https://www.youtube.com/results?search\\_query=unsa+defense](https://www.youtube.com/results?search_query=unsa+defense)



## REMUNERATIONS : LES ORGANISATIONS SYNDICALES CLAQUENT LA PORTE !

Une réunion de travail devait marquer l'ouverture du chantier sur les rémunérations et les carrières dans la fonction publique. Aucune proposition n'a été faite par le gouvernement. Les syndicats ont décidé de quitter la séance. Face à un ministre de l'Action et des comptes publics, David Amiel, qui annonce engager des réflexions pour la carrière et la rémunération des agents publics pour les prochaines années, tout en n'annonçant aucune mesure immédiate pour tenir compte de la situation actuelle, l'ensemble des organisations syndicales a exprimé son mécontentement et a rappelé la nécessité de :

- Mesures urgentes et immédiates pour compenser les pertes de pouvoir d'achat liées à l'inflation, à l'explosion des coûts de l'énergie ;
- Augmentation de la valeur du point d'indice avec son indexation sur l'inflation.

L'UNSA Fonction Publique demande l'ouverture d'une négociation sur les rémunérations, les grilles indiciaires (A, B et C) et sur la politique indemnitaire pour les trois versants.



## 1<sup>er</sup> MAI : DIALOGUER... ET NON CONTRAINdre !



Le ministre du Travail a confirmé aux partenaires sociaux que le gouvernement ne convoquera pas la commission paritaire chargée d'examiner le projet de loi visant à élargir les possibilités de travail le 1er mai. C'est une bonne nouvelle.

Laisser aux partenaires sociaux la responsabilité de négocier au plus près des situations professionnelles et des besoins des salariés comme des employeurs est une méthode conforme à l'esprit du dialogue social. La négociation de branche permet, en effet, d'apprécier concrètement les contraintes d'activité, les conditions de travail et les garanties nécessaires pour les salariés concernés.

L'UNSA restera attentive aux conditions dans lesquelles ces négociations pourraient s'engager. Elle veillera à ce que le respect du 1<sup>er</sup> mai, jour férié et chômé, ainsi que les droits des salariés, demeurent pleinement garantis.

Venez manifester le 1<sup>er</sup> mai votre attachement à ce jour férié et chômé partout en France !



## HANDICAP DANS LA FONCTION PUBLIQUE : DU MIEUX MAIS... !

L'UNSA Fonction Publique salue le franchissement historique du taux légal de 6 % d'emploi direct de personnes en situation de handicap dans la Fonction publique. Avec 6,36 % atteints en 2025, selon les données officielles du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP), cette étape confirme la mobilisation des employeurs publics et l'efficacité des dispositifs mis en place depuis près de vingt ans... Mais derrière cette moyenne nationale flatteuse, la réalité demeure contrastée. Les écarts entre les trois versants de la Fonction publique, et entre employeurs au sein d'un même versant, montrent qu'il reste beaucoup à faire pour que l'inclusion devienne une réalité partagée partout.

Pour l'UNSA Fonction Publique, l'État, en tant qu'employeur, a une responsabilité d'exemplarité. Il ne peut se satisfaire d'un taux global en dessous du seuil. Franchir les 6 % est à considérer comme une étape. Se fixer comme objectif l'égalité réelle et durable pour toutes et tous les agents fait partie de nos revendications.

